

École de criminologie

Automne 2026 – Hiver 2027

Université de Montréal

Plan de cours

**CRI32601-32602/ CRI33601-33602 J : Stages pratique / Atelier de rétroaction de
stages-année – Délinquance adulte- milieux correctionnels ouvert**

Vendredi de 8H30 à 11H29

Vanessa Gatti, Criminologue

vanessa.gatti@umontreal.ca

Disponible par courriel ou en personne après le cours et possibilité de prise de rendez-vous individuel

Descripteur du cours

CRI 3360 / CRI 33601-CRI 33602 : Atelier de rétroaction de stage

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Remarques : Les cours CRI3260 Stage professionnel-bloc et CRI3360 Atelier de rétroaction au stage-bloc sont concomitants. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux cours.

CRI 3260 / CRI 32601-CRI 32602 :

Stage pratique dans un milieu d'intervention visant à développer les compétences du criminologue et à atteindre les objectifs du contrat pédagogique. Accompagnement par un.e superviseur.e de stage.

Remarque : Les sigles CRI3360/CRI 33601-CRI 33602 et le CRI 3260/CRI 32601-CRI 32602 sont concomitants et intrinsèquement liés. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux cours.

Objectifs du cours

Fournir à la personne étudiante des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de future professionnelle en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration des expériences pratiques, des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'université.

Objectifs généraux

De façon générale, le cours permet à l'étudiant.e :

- Prendre conscience de son identité professionnelle en tant que criminologue
- Faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.
- Avoir une pratique réflexive, analyser sa façon d'intervenir, d'être en relation avec les autres et le rationnel qui la sous-tend.
- Avoir une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans les différents milieux.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure de :

- Partager son expérience de stage et apprendre de celle des autres.
- Reconnaître les enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel;
- Développer ses capacités d'auto-observation, de réflexion critique et son jugement professionnel face aux interventions réalisées ;
- Bonifier les connaissances quant aux besoins de la clientèle, les méthodes d'évaluation et les approches d'intervention préconisées;
- Être en mesure d'expliquer et de justifier les assises théoriques qui sous-tendent les interventions;
- Connaître les lois, les règlements et les protocoles propre au milieu de stage;
- Développer ses compétences professionnelles (analyse, évaluation, rédaction, etc.) ;
- Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle.
- À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.

Modalités pédagogiques

Le stage

1. Le stage pratique

Le stage est la principale activité de cette session. Il dure 75 jours et se déroule habituellement du mardi au jeudi entre le début septembre d'une année et la mi-mars de l'année suivante. Il a pour but de permettre à la personne étudiante de s'engager dans des démarches d'actualisation et de développement de son savoir, savoir-faire et savoir-être. La personne étudiante est supervisée dans le milieu de stage par un superviseur terrain. Celui-ci veille à accompagner la personne étudiante dans son développement professionnel, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et contraintes particulières au milieu dans lequel elle fait son stage.

À la mi-stage, une rencontre est effectuée (sur place ou en visioconférence) par l'enseignante responsable du cours pour faire le point sur le cheminement de la personne étudiante. Une deuxième rencontre a lieu à la fin du stage pour évaluer la performance de la personne étudiante.

Les évaluations mi-stage et de fin de stage se font conjointement (étudiante, superviseur.e et l'enseignante responsable du cours) à l'aide de la grille d'évaluation du stage qui se trouve dans le cahier du stagiaire. La note est accordée par l'enseignante responsable du cours et compte pour 70% de la notation totale du volet « stages pratiques ».

2. Le cahier de bord

Le cahier de bord sert à colliger des notes d'observation sur le milieu de stage, à se remémorer ses activités quotidiennes et à noter ses réflexions, ses questionnements, ses émotions, ses constats, etc. Ce cahier ne sera pas noté et demeure un outil personnel. Il devra néanmoins être complété chaque semaine puisqu'il servira de base aux discussions de groupe.

Rétroaction de stage

1. L'atelier de rétroaction de stage

Les ateliers de rétroaction de stage ont pour but d'amener les personnes étudiantes à faire une mise en commun de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs réflexions sur différents sujets concernant les stages. Différentes formules de travail sont utilisées : des échanges sur les expériences vécues ou sur des thématiques liées au stage, des discussions à partir des présentations de cas faites par les personnes étudiantes, des jeux de rôle et des mises en situation.

La personne étudiante est considérée comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier. L'enseignante responsable du cours a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. La participation aux ateliers de rétroaction de stage est évaluée en fonction des critères décrits plus bas. Elle compte pour 25% de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ».

2. Les lectures demandées (s'il y a lieu)

Elles ont pour but de compléter et/ou d'approfondir des thèmes vus en atelier.

3. Les rencontres individuelles (au besoin)

Au besoin, elles permettent à la personne étudiante d'échanger sur son expérience de stage en compagnie de l'enseignante responsable du cours.

Rôles

1. La personne étudiante

Elle est la principale responsable de l'élaboration de ses objectifs de stage et de leur actualisation. Il en va de même des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui découlent de son stage.

2. La personne qui supervise

En collaboration avec l'enseignante responsable du cours et à partir du vécu sur le terrain, il a à susciter, supporter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de la personne étudiante tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel elle fait son stage.

3. L'enseignante responsable du cours

Elle a la responsabilité de situer les activités de réalisation du stage et de l'atelier de rétroaction de stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, elle a à susciter, supporter et accompagner la démarche de développement de la personne étudiante aux plans théorique, professionnel et personnel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1. Le stage (CRI32601 et 32602)

A. Ventilation de la note

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Stage	80 %	26 mars 2027
Rapport final de stage	20 %	19 mars 2027 Sur StudiUM à midi

B. Modalités d'évaluation

Stage pratique (80%)

La grille d'évaluation contenue dans le cahier du stagiaire et les discussions avec la (les) personnes assurant la supervision du stage et la personne en stage servent à noter la performance en stage de cette dernière.

Rapport de fin de stage (20%)

Le rapport fin de stage est un document écrit qui fournit à la personne étudiante l'occasion de porter une appréciation sur l'atteinte de ses objectifs de stage. Il cherche également à l'amener à qualifier, en termes de forces et de faiblesses, sa performance dans le milieu de stage. Enfin, il vise à lui donner l'opportunité de prendre une distance critique par rapport à son milieu de stage et sa formation. Il est développé selon les différentes rubriques indiquées à ce propos dans le cahier du stagiaire. Il compte environ 15 pages (maximum).

Le rapport de fin de stage est évalué à l'aide des critères d'évaluation des rapports que l'on retrouve un peu plus haut. On s'attend notamment à ce que la personne étudiante y fasse des liens étroits avec le contenu de son premier travail de la session préparatoire au stage. Les aspects critiques doivent enfin faire valoir tant les points positifs que problématiques ; ils doivent aussi mettre en valeur la pertinence des améliorations proposées. Le rapport fin de stage est noté par l'enseignante responsable du cours et compte pour 20% de la note totale du volet « stages pratiques ».

Ici encore, une attention devra être mise sur le savoir-être (développement personnel). La personne étudiante devra s'inspirer de son évolution globale. Elle devra préciser comment ses apprentissages ou réalisation lui seront utiles pour la suite de son parcours professionnel.

Le rapport fin de stage est noté par l'enseignante responsable du cours et compte pour 20% de la note totale du volet « stage pratique ». **Il doit être remis sur StudiUM le 19 mars à midi.**

Pour le rapport fin de stage, le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour la qualité du français et de la syntaxe selon la grille suivante :

4 fautes et moins = 0
5 à 9 fautes = - 2,5%
10 à 15 fautes = - 5%
16 fautes et plus = - 10%

2. L'atelier de rétroaction au stage (CRI 33601 et 33602)

A. Ventilation de la note

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Participation	25 %	19 mars 2027
Atelier 1 Cas Clinique en classe	10 %	02 octobre 2026
Atelier 2 Cas clinique en classe	15 %	20 novembre 2026
Présentation cas oral et fiche synthèse	40 %	Jour de la présentation orale
Fiche synthèse	10%	Jour de la présentation orale

B. Modalités d'évaluation

Présence et participation à l'atelier de rétroaction de stage et aux exercices en classe (25%)

- **Présence** : Assiduité et ponctualité
- **Contribution** : Qualité de la préparation, qualité des interventions verbales (soulève des questions pertinentes, émet des opinions et soumet des hypothèses), partage des connaissances et d'expériences
- **Attitude** : Démonstre du respect envers les autres participants, démontre de la tolérance aux différences, respecte la confidentialité, manifeste une préoccupation éthique et manifeste de l'autocritique
- **Écoute** : Manifeste une écoute active des autres participants
- **Interaction** : Questionne, reçoit les critiques et y réagit positivement, mets en commun les idées et manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe

Ateliers 1 et 2 Cas Clinique (25%)

Ces ateliers ont pour objectif d'évaluer la capacité de la personne étudiante à bien cerner la problématique d'une personne contrevenante et à proposer des pistes d'action pertinentes dans ce cas. Elle sera évaluée sur l'organisation, la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que sur l'analyse.

Le texte relatif à ces cas seront remis à la personne étudiante en temps opportun. La personne étudiante doit démontrer une analyse clinique, un pronostic et un plan d'intervention (objectifs et moyens envisagés) à travers divers discussions et pratiques réflexives. Ce travail est évalué à l'aide des critères d'évaluations qui sont à la fois auto-révélées, observées et mesurées par l'enseignante responsable du cours.

L'atelier 1 et 2 comptent pour 25 % de la note totale attribuée au volet « rétroaction de stage ».

L'atelier clinique de cas devra répondre aux questions suivantes :

- Identifiez les facteurs de risque (statiques et dynamiques) ainsi que les éléments pertinents liés au cycle de délinquance. L'hypothèse de compréhension (analyse clinique) doit s'appuyer sur des considérations théoriques reconnues en criminologie.
- Déterminez les facteurs de protection qui pourraient avoir une incidence sur le risque de récidive et donc, sur le potentiel de réinsertion sociale.
- Élaborez un plan d'intervention incluant trois (3) objectifs spécifiques et les interventions qui pourraient être envisagées afin d'aider la personne contrevenante à atteindre ces objectifs.
- Déterminez les mesures d'encadrement qui apparaissent nécessaires et suffisantes pour assurer une saine réintégration sociale. La personne étudiante doit émettre un pronostic et une opinion sur le risque de récidive et de la dangerosité du contrevenant. Ces éléments doivent également s'appuyer sur des cadres théoriques criminologiques.

Présentation de cas orale (40%) et fiche synthèse (10%)

La présentation de cas se réalise en équipe. Pour un groupe de 14 étudiants.es nous formerons quatre (4) équipes de trois ou 4 personnes.

Cette activité vise à élargir les champs de connaissance et de réflexion des participants.es à l'atelier. Il s'agit d'une présentation dynamique d'une durée maximale (le respect du temps alloué sera noté) qui porte sur une problématique liée à la clientèle délinquante.

Celle-ci pourra être abordée sous l'angle de l'individu ou de façon plus large, dans une perspective sociale, environnementale, politique, etc., tout en demeurant dans un champ d'analyse pertinent à la criminologie.

Cette présentation doit être illustrée par au moins un cas concret(s) retrouvé(s) dans le milieu de stage. La présentation orale se doit d'être originale, bien structurée, complète et pertinente.

Les présentateurs·trices devront :

- Expliquer les particularités de la problématique choisie
- Établir des liens avec les théories pertinentes
- Définir un plan d'intervention (commenter ou bonifier celui déjà proposé)
- Illustrer un ou deux cas concrets
- Se prononcer sur la faisabilité de l'application du plan d'intervention
- Évaluer le pronostic attendu

La présentation doit favoriser l'échange entre les participants.es et encourager la réflexion collective

Format de la présentation

- Présentation en équipe : maximum de 45 minutes
- Discussion de groupe : 15 minutes

La ou les discussions peuvent avoir lieu pendant la présentation ou à la fin, selon la préférence des présentateurs·trices. Dans tous les cas, le temps alloué à la discussion est de quinze (15) minutes.

Matériel exigé

- Matériel visuel : (PowerPoint ou autre) : doit soutenir les éléments centraux de la présentation orale.

Fiche synthèse (10%) :

- 2 pages de texte (maximum), accompagnées des références (pages supplémentaires).
- Elle doit résumer les éléments les plus pertinents de la problématique abordée.
- La fiche doit être structurée, complète et captivante.

Une copie du Power Point et de la fiche synthèse doit être disponible pour l'enseignante responsable du cours au moment de la présentation. Il doit également être déposé sur StudiUM **au plus tard le jour de la présentation à 8h30**. Une copie papier de la fiche synthèses doit être disponible pour l'enseignante responsable du cours lors de la présentation.

Critères d'évaluation :

- Explication de la problématique (historique, définition, épidémiologie, etc.), recherche (qualité et profondeur) et cadre théorique : **10 points**
- Liens entre la théorie et la pratique, liens avec le stage, présentation à l'aide d'un ou deux cas concrets (analyse, plan d'intervention, pronostic) : **5 points**
- Pertinence, rigueur, structure et cohérence dans la réflexion, articulation des idées et bonne terminologie : **5 points**
- Qualité et originalité de la présentation orale, visuelle, technique, intérêt soulevé : **5 points**
- Animation de la discussion, capacité à susciter l'échange, qualité des réponses : **5 points**
- Fiche-synthèse : pertinence et synthèse de l'information, qualité et originalité : **10 points**

Un calendrier des présentations orales sera établi et déposé sur Studium en temps opportun.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Chaque cours comprendra un bilan ou chaque participant discutera des faits importants relatifs à son stage depuis la dernière rencontre. Chacun des cours abordera un contenu spécifique tel que décrit dans le calendrier ci-dessous. A noter que le contenu pourrait être modifié sans préavis

Dates	Éléments de contenu
4 septembre 2026	1^{er} cours Introduction de l'enseignante responsable du cours et des participants.es Présentation du plan de cours et des politiques de stage Survol du cahier du stagiaire Attentes face aux ateliers Présentation des milieux de stage et confirmation des superviseurs Présentation de la fiche de pratique réflexive
18 septembre 2026	2^e cours Rétroaction Intervention en milieu non volontaire, en contexte d'autorité. Mesure de sécurité et d'autoprotection en milieu de stage Comprendre la sécurité statique et dynamique Comprendre rôle des tribunaux administratifs décisionnels (CQLC et CLCC) Comprendre les dates d'éligibilité.
25 septembre 2026 <i>Avec Invitée</i>	3^e cours Rétroaction Éthique professionnelle et savoir-être Identifier et savoir composer avec les malaises éthiques Code de déontologie Suggestion de thèmes pour les présentations orales
02 octobre 2026 <i>Atelier Étude de cas 1 en classe (10%)</i>	4^e cours Rétroaction Évaluation du risque, des facteurs criminogènes de leurs priorisations. Évaluation des besoins, de la réceptivité et des facteurs de protection. Opinion professionnelle quant au risque et au potentiel de réinsertion sociale.
16 octobre 2026	5^e cours Rétroaction Atelier World Café (thèmes de réflexion variées)
19 au 25 octobre 2026	Semaine de relâche
30 octobre 2026	6^e cours Rétroaction Retour sur l'Atelier 1 Revue de certaines techniques d'entrevue, appropriation et objectifs – Plan d'intervention et priorisation des objectifs – Facteurs de réussite à la réinsertion sociale – Équilibre entre l'aide et le contrôle – Ressources et partenaires Fonctionnement pour l'évaluation mi-stage Choix des coéquipiers et du thème pour la présentation orale Pige de l'ordre de présentation
13 novembre 2026	7^e cours Rétroaction Communication et documentation : – Travail en équipe interdisciplinaire – Confidentialité des informations – Besoin de savoir – Tenue de dossier

	–Exercice de rédaction de note
20 novembre 2026 Atelier 2 Étude de cas en classe (15%)	8e cours Rétroaction Caractéristiques des personnes suivies : – Profil de la population – Profil des personnes suivies dans votre milieu de stage – Caractéristique(s) avec laquelle ou lesquelles je me sens à l'aise – Caractéristique(s) qui génèrent un malaise chez moi –
11 décembre 2026 Avec Invitée	9e cours Rétroaction – Les vulnérabilités et les premières nations – La compréhension des différences et des biais.
24 décembre 2026 au 4 janvier 2027	Congé universitaires – Fêtes de fin d'année
29 janvier 2027	10e cours Rétroaction Présentation équipe 1 Savoir dire, conversations difficiles Recevoir les émotions négatives Prendre conscience de notre propre vulnérabilité Traumatisme vicariant, fatigue de compassion
05 février 2027	11e cours Rétroaction Présentation équipe 2 Le suicide chez nos délinquants (prévention, intervention) Mes malaises, mon vécu. La récidive, l'évasion ou l'échec d'un plan d'intervention Se vit comment dans le milieu de stage ? Impacts sur l'intervenant, l'équipe ?
19 février 2027	12e cours Rétroaction Présentation équipe 3 Dualité du rôle du criminologue en milieu correctionnel ou ouvert (aide vs contrôle) Faits vécus par les étudiants.es Avec le recul et l'expérience, mes sources de malaises face à certaines populations, mes stratégies pour y faire face. Intérêt ou désintérêt particuliers apparu en cours de stage
1 ^{er} au 7 mars 2027	Semaine de relâche
12 mars 2027	13e cours Présentation équipe 4 Bilan Retour sur l'expérience de stage Réflexions sur les défis et les succès vécus Choix d'un milieu d'intervention
19 mars 2026	Remise du rapport final de stage (sur StudiUM à midi)

Lectures

Suggestion de thèmes pour les présentations orales

Obligatoires

- Mission du Service correctionnel du Canada directives du commissaire 001
- Loi sur le système correctionnel du Québec et Règlement sur la libération conditionnelle (provincial)
- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (fédéral)
- Code de déontologie de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Référentiel de compétences des criminologues – Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Cahier du stagiaire

Suggérées

- Chartes des droits et libertés
- Lupien, Sonia (2020). Par amour du stress. Mont-Tremblant, éditions Au carré. 274 pages.

Références bibliographiques

Jugements de la Cour suprême, 1999-04-23 R.c.Gladue, numéro de dossier 26300

Bourgault, Rosemarie (2013) L'aide-mémoire de psycho-traumatologie, ch. 37 Trauma vicariant, trauma secondaire 258 -263 [www.erudiy.org].

Chesnay, C., Chabot-Martin, M. et Ouellet, G. (2024). [Décès dans les prisons provinciales : un état des lieux. Observatoire des profilages.](#)

Fortin Cindy. (2014). *Le vécu professionnel des intervenants de la relation d'aide : les facteurs d'influence de la fatigue de compassion et du traumatisme vicariant*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi

Dozois, J., Brochu, S. (1988) relation d'aide en contexte d'autorité. Montréal :PUM

Directives du commissaire, Service correctionnel du Canada

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le [guide étudiant](#) de votre programme :

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignante responsable du cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le [règlement pédagogique](#) :

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le [formulaire](#) et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

À l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivants l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur.

Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.

Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [Que dois-je faire en cas d'absence à un examen](#)

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants.es auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le/la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.